Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro ASSP, veuillez visiter :
bacproassp.fr/annales-sujets-et-corriges

Bac Pro ASSP

Baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne

Session 2026 • Code sujet : **26-BCP-ASSP-E2** • Durée : **4 heures** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse des besoins et choix de la thématique (3 questions) **Page 3**

2. Conception de l’action d’éducation à la santé (5 questions) **Page 5**

3. Mise en œuvre, prévention et évaluation (3 questions) **Page 8**

4. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://bacproassp.fr/assets/annales/bac-pro-assp/Nutrition et alimentation/2026/Bac Pro ASSP - Nutrition et alimentation - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse des besoins et choix de la thématique

À l'EHPAD Les Tilleuls, qui accueille 72 personnes âgées, l'équipe constate des prises de boissons parfois insuffisantes, notamment en dehors des repas. À partir de l'enquête auprès des résidents et de la situation de Mme R., il faut analyser les besoins et justifier le choix d'une action d'éducation à la santé sur l'hydratation.

Question 1.1. Relevez deux constats issus de l'enquête auprès des résidents et expliquez en quoi ils révèlent un besoin d'éducation à la santé concernant l'hydratation.

Constat 1 : 17 résidents sur 24 pensent boire davantage lorsqu'une boisson leur est proposée régulièrement. Des propositions adaptées peuvent donc soutenir des prises plus régulières. **Constat 2 :** 9 résidents sur 24 ne savent pas toujours quelles boissons choisir. Ils ont besoin d'informations sur les choix possibles, compatibles avec leur situation. Ces réponses justifient une action qui informe et encourage les résidents à choisir et à boire régulièrement, notamment en dehors des repas, sans imposer de boisson.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le groupe a besoin de propositions régulières et d'informations pour choisir des boissons adaptées à sa situation.

Question 1.2. À partir de la fiche de Mme R. du DT 1, identifiez deux éléments de sa situation à prendre en compte si elle participe à l'action. Pour chacun, indiquez une adaptation ou une précaution appropriée.

Élément de la situation	Adaptation ou précaution
L'arthrose des mains rend parfois difficile l'ouverture d'une bouteille et la préhension d'un verre plein.	Proposer un contenant adapté si nécessaire et placer la boisson à portée de main.
Mme R. apprécie l'eau fraîche et les boissons chaudes, et souhaite choisir elle-même.	Lui proposer un choix parmi les boissons compatibles avec ses consignes individuelles, sans la forcer.

Ces adaptations facilitent sa participation et respectent son autonomie. Toute consigne médicale individuelle reste prioritaire. Ses informations de santé personnelles ne sont pas exposées au groupe.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Faciliter la préhension, respecter ses préférences et appliquer ses consignes individuelles.

Question 1.3. Formulez le besoin de santé prioritaire du groupe sous la forme d'une phrase. Justifiez votre choix en mobilisant deux données distinctes des documents techniques.

Besoin prioritaire : aider les résidents à adopter des moyens adaptés pour s'hydrater régulièrement, en respectant leurs choix et leurs consignes individuelles. L'enquête indique que 15 résidents sur 24 boivent surtout lorsqu'ils ont soif : une sollicitation régulière peut les aider à penser à boire. De plus, 6 résidents sur 24 disent avoir parfois du mal à ouvrir une bouteille ou à tenir un verre. L'action doit donc également sensibiliser à l'accessibilité des boissons et aux aides possibles.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Favoriser une hydratation régulière grâce à des propositions adaptées, choisies et accessibles.

2. Conception de l’action d’éducation à la santé

L’action collective, destinée à huit résidents volontaires, dure 30 minutes et se déroule dans la salle d’activités en présence d’un professionnel de l’EHPAD. La conception doit prévoir des objectifs, des messages de prévention, des techniques d’animation et une organisation adaptée aux choix, aux capacités et aux consignes individuelles des résidents.

Question 2.1. Rédigez un objectif général et deux objectifs opérationnels observables pour l’action. Les objectifs opérationnels doivent pouvoir être évalués à la fin de la séance.

Objectif général : favoriser des habitudes d’hydratation adaptées aux besoins, aux préférences et aux consignes de chaque résident.

Objectifs opérationnels : à la fin de la séance, chaque résident pourra citer au moins une boisson et un aliment contribuant aux apports hydriques, puis nommer une façon de demander une boisson ou une aide adaptée. Ces objectifs sont observables lors du bilan oral, sans imposer une quantité identique à tous.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Citer une boisson, un aliment contribuant aux apports hydriques et une façon de demander une aide adaptée.

Question 2.2. Proposez trois messages de prévention adaptés aux résidents. Au moins un message doit porter sur les possibilités de varier les boissons ou les aliments contribuant aux apports hydriques. Un message doit rappeler la nécessité de respecter les consignes individuelles et de solliciter un professionnel en cas de difficulté ou de question.

1. « Vous pouvez varier les boissons selon vos goûts et les possibilités compatibles avec votre situation ; certains aliments riches en eau contribuent aussi aux apports hydriques. »
2. « Une proposition régulière peut aider à penser à boire. Choisissez ce qui vous convient, sans vous forcer. »
3. « Respectez toujours vos consignes individuelles. En cas de difficulté, de gêne ou de question, parlez-en à un professionnel. »

Ces messages valorisent le choix des résidents et rappellent que les consignes médicales individuelles restent prioritaires.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Varier boissons et aliments riches en eau, choisir sans contrainte, respecter ses consignes et demander conseil à un professionnel.

Question 2.3. Choisissez deux techniques d’animation adaptées au groupe et justifiez chacune par une caractéristique du public ou un objectif de la séance. Les techniques proposées doivent permettre la participation des résidents.

Tri de cartes illustrées : les résidents associent les images de boissons et d’aliments riches en eau. Cette activité visuelle facilite la participation et permet de faire émerger des choix variés.

Échange guidé en petit groupe : chacun peut exprimer ses préférences ou poser une question à son rythme. L'animateur laisse le temps de répondre et veille à ce que personne ne soit obligé de boire ou de prendre la parole.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Tri collectif de cartes illustrées et échange guidé sur les préférences et les questions des résidents.

Question 2.4. Identifiez deux professionnels ou partenaires de l'établissement à associer à la préparation ou à la réalisation de l'action. Précisez la contribution de chacun.

L'infirmier ou l'infirmière : vérifie les consignes individuelles utiles à l'action et rappelle les précautions adaptées, sans exposer les informations de santé au groupe.

L'animateur : aide à préparer les supports visuels, organise les échanges pour que chacun puisse participer et contribue à recueillir les avis en fin de séance. Ces deux professionnels interviennent après accord et en coordination avec l'équipe de l'établissement.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Associer l'infirmier pour les consignes et précautions individuelles, et l'animateur pour les supports, la participation et le recueil des avis.

Question 2.5. Complétez le document réponse DR 1 pour organiser la séance. Indiquez, pour chaque étape, une durée, le contenu ou l'activité et le matériel nécessaire. Le total des durées doit être égal à 30 minutes.

Étape	Durée	Contenu ou activité	Matériel nécessaire
Accueil et présentation de l'objectif	5 min	Accueil, présentation et rappel du libre choix	Chaises, tableau effaçable
Activité participative sur les boissons et les aliments	12 min	Associer et commenter les images	Grandes images, cartes illustrées
Échanges et messages de prévention	8 min	Échanges, choix adaptés, consignes individuelles	Tableau, feutres, verres propres, boissons prévues
Bilan de la séance et recueil des avis	5 min	Faire citer un choix et recueillir les avis	Cartes illustrées
Durée totale	**30 min**		

Les temps sont répartis pour laisser aux résidents le temps de s'exprimer et de manipuler les supports. Respecter l'hygiène, les consignes individuelles et maintenir les déplacements libres. Les boissons sont proposées, jamais imposées.

DR 1 complété : déroulement de la séance

Étape	Durée	Contenu ou activité	Matériel nécessaire
Accueil et présentation de l'objectif	5 min	Accueil Objectif	Chaises, tableau
Activité participative sur les boissons et les aliments	12 min	Associer les images	Images, cartes
Échanges et messages de prévention	8 min	Échanges, prévention	Tableau, feutres, verres
Bilan de la séance et recueil des avis	5 min	Bilan, avis	Cartes
Durée totale	30 min		

✓ RÉPONSE À RETENIR

Durée totale : 30 minutes.

3. Mise en œuvre, prévention et évaluation

La séance doit être mise en œuvre conformément au protocole de l'établissement et dans le respect des choix des résidents. Il faut prévoir des précautions de sécurité et de confort, évaluer les objectifs, puis analyser le résultat obtenu pour proposer des ajustements et transmettre tout besoin individuel repéré.

Question 3.1. Indiquez trois précautions à prendre avant ou pendant la séance pour garantir le confort, la sécurité et la participation des résidents. Appuyez-vous sur les consignes du DT 1 et du DT 2.

Avant et pendant la séance, appliquer ces trois précautions :

- Se laver les mains et vérifier la propreté du plan de travail, des verres et des contenants ; respecter les règles d'hygiène et de conservation.
- Vérifier les consignes individuelles de texture ou de régime et proposer uniquement des boissons compatibles. Ne pas imposer une boisson ni modifier une consigne médicale.
- Installer les boissons à portée, adapter les contenants si la préhension est difficile et laisser les déplacements libres. Laisser chaque résident choisir et prendre le temps nécessaire pour participer.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Hygiène respectée, consignes individuelles vérifiées, boissons accessibles et choix des résidents respectés.

Question 3.2. Proposez deux indicateurs permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs opérationnels définis à la question 2.1. Pour chacun, précisez comment ou à quel moment il sera recueilli.

En fin de séance, recueillir les indicateurs oralement ou par observation, en laissant aux résidents le temps de répondre.

Objectif opérationnel évalué	Indicateur et moment du recueil
Citer une possibilité de varier les boissons ou les aliments contribuant aux apports hydriques	Nombre de résidents capables d'en citer une, lors du bilan oral.
Indiquer la conduite à tenir en cas de difficulté ou de question	Nombre de résidents qui identifient le recours à un professionnel, lors d'une question de reformulation.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> En fin de séance, compter les résidents citant une possibilité de variation et ceux identifiant le recours à un professionnel.

Question 3.3. À l’issue de la séance, seuls cinq résidents sur huit savent citer une possibilité de varier les boissons. Présentez une conclusion sur ce résultat, puis proposez deux ajustements pour une séance ultérieure. Tout besoin individuel repéré doit être transmis au professionnel compétent selon les modalités de l’établissement.

Cinq résidents sur huit savent citer une possibilité de varier les boissons : le résultat montre une acquisition par la majorité, mais le repère n’est pas maîtrisé par tous. Trois résidents n’ont pas pu le citer ; une séance ultérieure peut renforcer l’apprentissage.

1. Utiliser davantage les grandes images et les cartes illustrées pour faire associer boissons et aliments riches en eau à des exemples concrets.
2. Prévoir un temps de reformulation en petit groupe, avec des questions simples et davantage de temps pour répondre.

Transmettre tout besoin ou difficulté individuel au professionnel compétent selon les procédures de l’établissement, sans exposer les informations de santé au groupe.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Acquisition partielle : renforcer les supports visuels et la reformulation, et transmettre tout besoin individuel au professionnel compétent.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E2 du baccalauréat professionnel ASSP, session 2026, porte le code 26-BCP-ASSP-E2. D'une durée de 4 heures et de coefficient 4, elle porte sur la conception d'une action d'éducation à la santé concernant l'hydratation quotidienne en EHPAD. Elle évalue l'analyse des besoins, la définition d'objectifs, l'animation adaptée, la prévention, la sécurité et l'évaluation.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les besoins et les consignes d'hydratation varient selon la personne et sa situation de santé : ne pas appliquer une quantité identique à tous.
- Proposer des boissons régulièrement et laisser la personne choisir parmi les possibilités compatibles avec sa situation.
- Certains aliments riches en eau contribuent aux apports hydriques, selon les menus et les consignes individuelles.
- Un objectif opérationnel observable doit pouvoir être évalué à la fin de la séance au moyen d'un indicateur adapté.

Points de vigilance & attentes du jury

- Étayer l'analyse des besoins par des données précises de l'enquête et des documents techniques.
- Tenir compte des capacités, des préférences et des consignes individuelles, sans exposer les informations de santé au groupe.
- Vérifier que les durées inscrites dans le document réponse DR 1 totalisent exactement 30 minutes.
- Respecter le protocole d'hygiène, maintenir les déplacements libres et ne jamais forcer un résident à boire.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment construire un indicateur pour évaluer un objectif opérationnel ?

Choisissez un comportement observable directement lié à l'objectif, puis précisez le moment et la méthode de recueil. Par exemple, à la fin de la séance, demandez à chaque résident de citer une possibilité de varier les boissons.

Q : Faut-il recommander la même quantité de boissons à tous les résidents ?

Non. Les besoins et les consignes varient selon les personnes et leur situation de santé. Respectez les consignes individuelles établies par les professionnels, ne les modifiez pas et demandez conseil en cas de question.

Q : Comment répartir le temps demandé pour la séance dans le document réponse ?

Attribuez une durée à chacune des quatre étapes du DR 1, puis vérifiez que leur somme est de 30 minutes. Prévoyez du temps pour l'accueil, l'activité participative, les échanges de prévention et le bilan.

Q : Quels critères de sécurité et d'adaptation respecter pendant l'action ?

Appliquez les règles d'hygiène, identifiez les boissons et respectez les consignes de texture ou de régime. Rendez les boissons accessibles sans gêner la circulation, adaptez les contenants si nécessaire et signalez toute difficulté au professionnel compétent.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacproassp.fr/assets/annales/bac-pro-assp/Nutrition et alimentation/2026/Bac Pro ASSP - Nutrition et alimentation - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro ASSP : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.